Côte d’Ivoire: Les plantations de palmiers d’Unilever/palm-CI détruisent la forêt des Marais Tanoé

La forêt des Marais Tanoé, située dans le département d’Adiaké, est la seule qui reste dans le Sud-Est de la Côte d’Ivoire et s’étend sur une zone que les experts de la conservation ont classée, entre autres choses, comme de grande importance pour la conservation des mammifères et des oiseaux et de très grande importance pour la conservation des écosystèmes d’eau douce. Elle est considérée comme une ‘forêt de haute valeur’ et un refuge prioritaire pour des primates menacés, tels que le colobe bai de Miss Waldron (*Piliocolobus badius waldronae*), le cercopithèque Diane Roloway (*Cercopithecus diana roloway*) et le cercocèbe couronné (*Cercocebus atys lunulatus*).

Jusqu’à présent, les marais de Tanoé ont fonctionné comme un « bouclier » qui a protégé la forêt des agressions les plus fortes. La forêt s’étend dans les sous-préfectures de Noah, Nouamou et Tiapoum et les villages riverains de Kongodjan Tanoé, Kadjakro, Yao-Akakro, Kotouagnouan, Dohouan, Atchimanou, Saykro et Nouamou, dont les habitants la considèrent comme leur réserve de pêche, de médicaments et de vivres. (1)

En février 2008, l’entreprise d’huile de palme PALM-CI a commencé à détruire ce centre de diversité biologique de 6 000 hectares pour le transformer en plantations de palmier à huile. Elle construit maintenant un système de canaux d’évacuation dans la périphérie et, une fois la saison des pluies terminée, elle prévoit de raser la forêt entière.

Si la forêt de Tanoé est détruite, il est pratiquement certain que les trois espèces de primates mentionnées – et de nombreuses espèces végétales – disparaîtront du monde, et que de grands volumes de dioxyde de carbone seront libérés de ces forêts marécageuses riches en carbone.

Des canaux d’évacuation sont construits pour installer des semis de palmier à huile sur près de 5 hectares situés entre Kongodjan Tanoé et Kadjakro. Nombre d’observateurs estiment que cette situation risque de provoquer bientôt un nouveau conflit foncier dans le département d’Adiaké, car les villages de la zone ont déclaré qu’ils étaient prêts à défendre l’intégrité de la forêt.

Unilever – l’une des marques principales de produits alimentaires et de soins personnels – est depuis longtemps actionnaire de PALM-CI et elle est représentée au conseil d’administration de cette entreprise. Elle participe en outre à Newco, une joint-venture qui est le principal client de PALM-CI. Unilever se présente au public comme une entreprise « responsable » et préside la Table ronde pour la production durable d’huile de palme (RSPO). Elle annonce qu’elle n’achètera que de l’huile de palme certifiée et elle a même dit dernièrement qu’elle appuiera un moratoire sur la destruction des forêts tropicales et des tourbières de l’Indonésie. Les forêts tropicales de l’Afrique seraient-elles moins importantes pour Unilever que celles de l’Indonésie ? (2)

Cela fait des années qu’Unilever est membre de la RSPO et qu’elle se proclame « respectueuse de l’environnement ». Pourtant, elle n’a jamais cessé d’acheter de l’huile de palme provenant de plantations faites dans des terres déboisées et des tourbières asséchées ou aux dépens des communautés et de la production d’aliments. Unilever continue de profiter de l’expansion des

monocultures de palmier à huile, intrinsèquement non durables, et l’huile de palme certifiée n’est qu’une « façade écologique sans aucun fondement ». (3)

Article fondé sur :

(1) « Adiaké : 6 000 ha de forêt menacés de disparition », Moussa Touré, http://news.abidjan.net/article/?n=294294 ;

(2) “Action Alert: Unilever Threatens Côte d'Ivoire's Primary Rainforests, Showing Promises of ‘Sustainable’ Palm Oil Meaningless”, Rainforest Portal, http://www.rainforestportal.org/ et Climate Ark, http://www.climateark.org/, 2 juin 2008;

(3) Rainforest alert”, Rainforest Portal, 2 juin 2008, http://www.ecoearth.info/alerts/send.asp?id=ivory_coast_oil_palm.